N° 95 — CXL^me Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 26 Avril 1898

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 80
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en *sus*. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Avril

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
25	11.1	5.0	16.6	718.5		var.	faibl	nuag

Brouillard sur le lac le matin; soleil perce vers 11 heures. Quelques gouttes de pluie vers 5 ½ heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

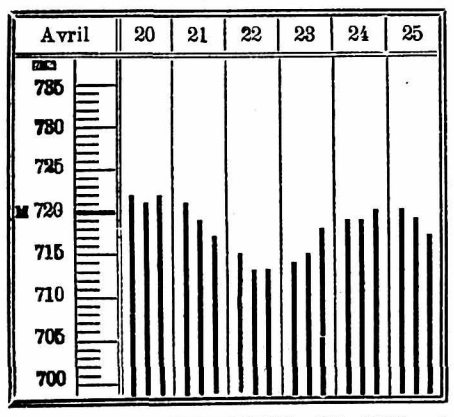

OBSERVATION DE CHAUMONT altit. 1128 m.)

23	3.3	2.0	8.0	661.2	E.N.E	faibl.	couv
24	5.1	2.0	10.5	663.8	»	»	»

Du 23. Brouillard plus ou moins intense tout le jour.

Du 24. Brouillard plus ou moins intense. Quelques instants de soleil.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent	Ciel.
24 avril	1128	2.8	664.4	E.N.E	couv.
25 »	1128	3.8	665.1	»	»

Des 24 et 25. Brouillards.

Niveau du lac

Du 25 avril (7 h. du matin). 429 m. 700

Du 26 » » 429 m. 700

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

Le tirage semestriel des obligations à lot 1857 aura lieu en séance publique, **lundi 2 mai,** à 8 heures du matin, dans la salle des Commissions, à l'Hôtel municipal. 4416

Direction des Finances communales.

COMMUNE DE NEUCHATEL

La Direction soussignée met au concours les travaux suivants pour l'agrandissement et l'exhaussement au collège des Terreaux :

a) la couverture en ardoises ;
b) la ferblanterie ;
c) la grosse serrurerie.

Fermeture du concours le 5 mai, à midi.

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de M. Alf. Rychner, architecte, dès le 27 courant, de 9 heures à midi.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la Direction des Travaux publics, Hôtel municipal.

Neuchâtel, le 22 avril 1898. 4354

Direction des Travaux publics.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE

à Corcelles sur Concise, une magnifique **petite propriété,** avec jolie maison d'habitation ayant huit pièces; conviendrait surtout pour séjour à la campagne. S'adresser pour renseignements et pour visiter à Louis Ecuyer, Concise. 4397

Terrain à bâtir à proximité de la ville. S'adr. à l'Etude Ed. Junier, not. 3058

A VENDRE

un beau terrain à bâtir avec vue imprenable, à proximité immédiate de la ville. S'informer du n° 1191 à l'agence Haasenstein & Vogler.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Avis concernant le ramonage

A. Cuisines à pétrole ou au gaz

Le nombre de ces installations tendant à s'augmenter, la Police du feu, afin d'éviter des contestations de ramonage, informe les habitants de la circonscription communale que les maîtres-ramoneurs ont l'ordre de procéder, comme d'habitude et aux époques réglementaires, au ramonage des canaux et tuyaux des cuisines, PARTOUT OU LE POTAGER A COMBUSTIBLE ORDINAIRE N'A PAS ÉTÉ ENLEVÉ.

B. Installations de chauffage se déposant au printemps

Les maîtres-ramoneurs sont tenus de procéder, dans la tournée qui se fait après l'époque des chauffages, au ramonage des tuyaux et appareils de toutes ces installations (magasins, cafés, ateliers, vestibules, etc.). IL EST INTERDIT AUX HABITANTS D'Y PROCÉDER EUX-MÊMES. Les personnes qui désirent faire enlever plus tôt ces appareils ou leurs tuyaux doivent, auparavant, faire appeler le maître-ramoneur du quartier.

Les adresses des maîtres-ramoneurs et leurs quartiers de ramonage sont, pour l'année 1898:

Partie Est de la ville et Chaumont: Armand, rue Fleury 4.

Partie Ouest de la ville et Serrières: Prébandier, Neubourg 23.

Neuchâtel, le 20 avril 1898.

4240 *Police du feu.*

Vente aux enchères publiques

D'UNE

maison avec jardin

A MARIN

Le samedi 30 avril 1898, à 5 h. du soir, les enfants de feu Marc-Charles Fornallaz exposeront en vente par voie d'enchères publiques, en l'étude et par le ministère du notaire Fernand Cartier, rue du Môle 1, à Neuchâtel, la maison et le jardin qu'ils possèdent au haut du village de Marin, soit les articles 105 et 610 du cadastre.

La maison, d'un étage sur le rez-de-chaussée, renferme deux appartements; elle est assurée pour 5300 fr.; par sa situation et son aménagement, le rez-de-chaussée conviendrait tout particulièrement pour l'installation d'un petit magasin. 3913

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire soussigné, dépositaire de la minute de vente.

Neuchâtel, le 12 avril 1898.

3913 **Fernand Cartier, notaire.**

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTE de BOIS

Le département de l'industrie et de l'agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **samedi 30 avril, dès les 9 heures du matin,** les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de **Chassagne :**

10 stères de sapin,
20 stères de hêtre,
1000 fagots de coupe,
2000 fagots d'éclaircie,
8 plantes de sapin,
15 plantes de pin.

Le rendez-vous est à la **gare de Chambrelien.**

Neuchâtel, le 23 avril 1898.

4419 *L'Inspecteur des forêts du 1er arrondissement.*

COMMUNE DE COLOMBIER

VENTE DE BOIS

La Commune de Colombier vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, dans sa forêt des Replanes, **le lundi 2 mai 1898,** dès les 9 ½ heures du matin, les bois suivants :

2725 fagots de hêtre,
2 plantes de sapin.

Rendez vous sur la route cantonale près Fretreules. 4280

Direction des Forêts et Domaines.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 28 avril 1898, à 10 heures du matin, à la cour de la Balance, entrepôt Lambert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, des objets suivants :

1 lit à deux personnes, bois dur, paillasse à ressorts; 1 armoire à glace et 1 buffet de service Louis XIV.

La vente aura lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite.

Neuchâtel, le 23 avril 1898.

4394 *Office des Poursuites.*

Office des faillites de Neuchâtel

ENCHÈRES

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **jeudi 28 avril, dès 10 heures du matin, à l'écurie de M. Patthey, voiturier, à la ruelle Dublé, à Neuchâtel :**

Un cheval gris, un dit rouge, deux chars à brancard, un tombereau, une commode sapin à 4 tiroirs.

Ces objets pourront être visités le jour des enchères au lieu indiqué plus haut.

Neuchâtel, le 20 avril 1898.

4281 *Office des faillites.*

VENTE DE BOIS

Le **samedi 30 avril,** la Commune de Peseux vendra par voie d'enchères publiques, dans sa forêt, les bois suivants :

278 stères sapin,
40 stères hêtre et chêne,
16 stères souches,
3200 fagots hêtre, chêne et sapin,
115 billons sapin,
12 billons chêne,
1 billon hêtre.

Le rendez-vous des miseurs est à la maison du garde, à 8 heures du matin.

4446 *Conseil communal.*

ANNONCES DE VENTE

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel

VIENT DE PARAITRE:

Nouveau Larousse illustré

Un magnifique volume in-4° de 832 pages 4400 gravures, 80 tableaux synthétiques, 60 cartes dont 9 en couleurs.

Prix 26 fr. broché, 31 fr. relié

Souscription à forfait à l'ouvrage entier, 170 fr. en fascicules ou en volumes brochés (5 fr. de plus par volume pour l'ouvrage relié), payable 10 fr. par trimestre.

Pour cause de départ

à vendre un grand potager usagé en bon état, avec quelques ustensiles. S'adresser Evole 9, 2me étage. 4275c

BIEN PORTANTS OU MALADES, JEUNES ET VIEUX

si vous tenez à votre estomac consommez pour votre déjeuner du matin le

CACAO A L'AVOINE

(marque Cheval blanc)

à 1 fr. 30 la boîte de 27 cubes

MULLER & BERNHARD, fabricants à Coire

Vente en gros :

MATTHEY, GABUS & Cie, Genève

Machines et Instruments d'agriculture

CHARRUES Brabant OTT

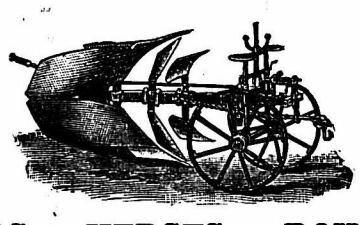

BUTTOIRS combinés nouveau modèle

SEMOIRS - HERSES - ROULEAUX

Faucheuses « Helvétia »

A l'AGENCE AGRICOLE, Faubourg du Crêt 23, NEUCHATEL

Schurch, Bohnenblust & Cie

Successeur de J.-R. GARRAUX

Représentants exclusifs des fabriques de machines J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse, ÆBI, à Berthoud, et FRANZ OTT, à Worb. 2938

LA LIQUIDATION

DE

CONFECTIONS POUR DAMES

à l'ancien magasin 3774

GUYE-ROSSELET, GRAND'RUE

sera close irrévocablement le 30 courant

AFFAIRE SÉRIEUSE

Bon placement de fonds

A vendre, une fabrication d'horlogerie en plein rapport; gros bénéfices; cas imprévu. Pressé ! ! — Adresser offres sous chiffres Q 1308 C, à l'agence Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

LES BICYCLETTES TERROT

MODÈLES 1898

avec les nouvelles jantes, sont sans contredit les machines les plus avantageuses pour cette année.

PRIX MODÉRÉS. JOLI CHOIX

Catalogues gratis sur demande

Leçons. — Locations. — Réparations

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

SE RECOMMANDE,

H. LUTHI,

2650 Temple-Neuf 15.

A VENDRE

un tableau d'Albert de Meuron

Le port de St-Maria del Salute, à Venise.

S'adresser au Grand Bazar Schinz, Michel & Cie, place du Port. 4399

On offre

à vendre une panoplie d'armes. S'adresser à H. Margot, Fleurier. 4389c

Jambons d'York

Véritables (jambons de derrière)

de 4 à 6 livres pièce 2299

à 1 fr. LA LIVRE

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

A VENDRE

un lit usagé. Prix avantageux. S'adresser rue des Beaux Arts n° 15, 2me étage, à gauche. 4443c

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

FAGOTS A VENDRE

aux Prés-d'Enges 4442c

6 lots de 500 fagots foyard et coudre à 14 fr. le cent, à enlever avant le 20 mai. S'adresser à M. Léon Roulet, Neuchâtel.

Cave de C.-A. Périllard

ancien encavage de M. Max de Meuron

Prochainement mise en perce de vin blanc Neuchâtel 1897, 1er choix, cru de la ville. — Bons vins rouges de table depuis 45 cent. le litre.
S'inscrire au bureau, rue du Coq-d'Inde 20. 4380

PIANOS

A vendre, à très bas prix, faute de place, plusieurs pianos usagés, chez L. Kurz, Saint-Honoré 5. 4430

M. Grossenbacher

sera à la Gare de Gorgier mercredi matin avec un nouveau wagon de gros porcs maigres; l'après-midi, à Bevaix, et jeudi toute la journée, à Neuchâtel. 4433

A VENDRE

un char à pont avec cadre, siège, ressorts à pincettes, dit camion, à deux chevaux, ayant peu servi, ainsi qu'une voiture vis-à-vis, garnie et vernie, à un et deux chevaux, et deux charrues Dombald. — S'adresser à Fritz Leu, maréchal, à Cudrefin, Vully. 3029c

LES

Eaux et poudres dentifrices

de G. MUNSCH

se trouvent toujours en dépôt chez Mlle P. Maret, rue du Seyon 2. 1235

CHARS

A vendre, à Colombier, un bon char à flèche, à un et deux chevaux, avec échelles à foin; des chars à bras, grands et petits, à ponts mobiles et brancards; des brouettes de terrassement, de jardin et à purin, etc., le tout non ferré, établi dans de bonnes conditions. — Expéditions au dehors, prix raisonnables. — S'adresser à M. Wintz, charron, au dit lieu. 4295c

A VENDRE

un potager bien conditionné, prix 50 fr. S'adr. chez M. Chassot, Ecluse 39. 4420

TIR FÉDÉRAL 1898

POUR

Hôtels, Tapissiers et Peintres

A vendre, à Neuchâtel, un lot de nouveaux drapeaux et oriflammes, à moitié prix. — Offres, sous chiffres T 2090 Z, à Haasenstein & Vogler, Zurich.

On offre à vendre, faute d'emploi, des livres d'école usagés, pour les classes secondaires et supérieures. — S'adresser Vieux-Châtel 15. 4379c

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 475

F. Chollet, Paros. H 3349 L

Bonne occasion pour jeunes ménages

A vendre, pour cause de départ, l'ameublement complet d'un appartement de quatre chambres et cuisine, à un prix raisonnable. S'adresser rue Lallemand 5, au second. 4151

MAGASIN DU PRINTEMPS

Rue de l'Hôpital

Occasion

Un lot de rideaux et portières dépareillées, 3 mètres de longueur, 6 fr. 50 pièce.
Un lot de jaquettes mi-saison, 6 fr. pièce.
Un lot de collets, 2 fr. et 3 fr. pièce.
Quelques collets peluche, fin de saison, à 15 fr. pièce. 2629

A vendre un divan et un grand potager. S'adresser rue du Coq-d'Inde 24. 4427c

FABRICATION
d'armes de précision

Prix de 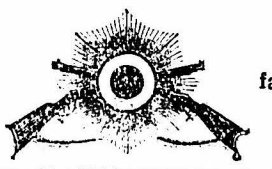 fabrique

Ch. PETITPIERRE & FILS

EN VILLE

Dépositaires patentés des munitions et poudres fédérales

Concessionnaires des ateliers H. Rychner, Aarau, et de la Société industrielle suisse, Neuhausen.

Carabines Martini 7.5
Fusils d'ordonnance 1889, modifiés en 1896
Revolvers d'ordonnance.

Toutes nos armes sont réglées et essayées au chevalet de tir, et présentent par conséquent des garanties absolues de haute précison.

Réparations. Bronzages. Transformations. Accessoires.

Bretelles. Fourreaux, etc. Prix modérés.

Téléphone 315. 3522

ON DEMANDE A ACHETER

PIANO

On désire acheter un piano usagé, en bon état. S'adresser au magasin faubourg du Lac 21. 4382

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER

pour tout de suite, beau logement de 5 pièces, terrasse et dépendances, route de la Côte et Cassardes 7. 4370

A louer à Corcelles

un appartement de 3 chambres, au soleil, avec cuisine, dépendances, jardin, eau sur évier, à partir de St-Georges. S'adr. à Th. Colin, au dit lieu. 829

A louer, pour le 24 juin prochain, au Plan n° 2, en face de la gare du funiculaire, un bel appartement au rez-de-chaussée de cinq pièces et dépendances avec jouissance d'un jardin.
Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 2126

A louer, tout de suite et pour St-Jean, deux appartements de 5 pièces avec cuisine et vastes dépendances. Eau, gaz, lumière électrique. S'adresser à l'Etude Ed. Junier, notaire, rue du Musée 6. 3056

A louer pour St-Jean, **deux beaux appartements** de 5 pièces et dépendances, l'un avec jardin de 100 mètres carrés. Belle vue, air salubre. S'adresser Vieux-Châtel 13. 782

A louer, pour le 24 juin prochain, un logement, 1er étage, de quatre pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au Crédit Foncier, rue du Môle 6. 4336

6, quai du Mont-Blanc, 6

Deux beaux logements de 4 pièces et dépendances, à louer pour Saint-Jean. — S'adresser à Aug. Marti, entrepreneur, Maladière. 3349

A LOUER

sur ville, pour St-Jean, un petit logement. Pertuis-du-Soc 12. 3219

Colombier

Pour St-Jean prochain, à louer un logement de trois pièces, au 2me étage. — S'adresser rue du Château 15. 4123

AUVERNIER

A louer, pour la Saint-Jean, trois logements de deux à trois pièces, eau sur l'évier. S'adresser à Mme veuve Lozeron-Girard. 4396

PESEUX

A louer, à deux minutes de la gare, un beau logement de 5 pièces, plus une chambre de domestique, balcon et terrasse, buanderie, eau dans la maison. — S'adresser à M. Gretillat, à Peseux. 4246

CHAMBRES A LOUER

Chambre à louer pour un monsieur rangé. — S'adresser rue du Coq-d'Inde 24. 4426c

A louer, pour St-Jean, deux belles chambres non meublées. — S'adresser Evole 3, rez-de-chaussée. 4250c

LOCATIONS DIVERSES

A LOUER

Port-Roulant n° 1, un local situé au rez-de-chaussée et une grande chambre-haute. Les deux secs et clairs pouvant servir de dépôt. 4200

Magasin à louer

Pour Saint-Georges 1898, un beau magasin avec logement, situé au centre des affaires, près de la place Neuve, à la Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres par écrit sous A. G. à l'Agence neuchâteloise de publicité, à Cernier. 3925

ON DEMANDE A LOUER

Un monsieur

cherche chambre meublée sans pension, près du faubourg de l'Hôpital. — Ecrire sous H 4411c N au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche

pour le 1er juin ou juillet, aux environs de Neuchâtel, un logement de deux ou trois pièces dont une pouvant servir pour petit bureau et placer le téléphone, si possible, un peu à la campagne. Offres en indiquant le prix sous chiffre Z. 22, Poste filiale, à Aarau. 4422c

Une dame âgée demande à louer, tout de suite ou pour St-Jean, une chambre avec cuisine ou dépendances dans une maison bien située. S'informer du n° 4321 au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande à la campagne, si possible aux environs de Neuchâtel, deux chambres contiguës, avec **bonne pension,** pour un vieillard et son garde-malade. Les chambres devraient être situées au rez-de-chaussée ou au 1er étage, chez des personnes tranquilles. — Ecrire sous chiffres H. 4373 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

On désire placer

UNE JEUNE FILLE

allemande, dans une bonne famille de la Suisse française, pour apprendre le français. On donnerait la préférence à un bureau de poste ou de télégraphe. Offres sous chiffre M. 21 T. à Rodolphe Mosse, Zofingue. Ma 3148 Z

Une jeune fille

sachant faire la cuisine, cherche place dans une petite famille, pour tout faire. S'informer du n° 4436c au bureau Haasenstein & Vogler.

UNE JEUNE FILLE

ayant déjà servi, cherche place dans une bonne famille de langue française, de préférence à Neuchâtel. S'adresser rue de la Serre 4, 3me étage. 4355c

Une jeune fille

connaissant les travaux d'un ménage soigné, cherche à se placer tout de suite. S'adresser Seyon 36, 1er étage. 4440c

Une jeune fille

actuellement occupée comme lingère et sommelière dans des hôtels, cherche place analogue où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Bons certificats sont à disposition. S'adr. à Mme Zwissler, Gartenstrasse 11, St Gall. 4377c

Deux jeunes filles

cherchent places de femme de chambre pour le 1er mai. Bons certificats à disposition. Rue de l'Hôpital 15, au 1er étage, derrière. 2712c

Une jeune Suissesse allemande, connaissant le français, cherche, pour le 1er mai, une place comme

bonne d'enfants

ou **femme de chambre** dans une honorable famille. Références excellentes. S'adresser à Mlle Amstutz, chez M. Leuba, avocat. la Chaux-de-Fonds. Hc 1245 C

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour tout de suite ou le 15 mai, une domestique sachant cuire. S'adr. chez F. Krieger, Concert 4. 4431c

ON DEMANDE

tout de suite, pour un petit ménage à la campagne, une personne d'âge mûr. S'adr. rue du Sentier 9, Colombier. 4428c

On demande, pour tout de suite, une bonne cuisinière, expérimentée, sérieuse et recommandable. S'adresser Hôtel de la Poste, à St-Aubin. 4161

On demande, à partir du 15 juin, pendant une villégiature de quelques mois à la montagne,

un jeune domestique

apte à certains travaux dans la maison et à la forêt, et sachant conduire un cheval. Certificats exigés. S'informer du n° 4196c à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Madame Hoffmann rue du Château 4 demande de bonnes cuisinières et des filles pour faire le ménage. 3526

On demande, pour tout de suite, une fille sachant faire la cuisine, ainsi que les travaux du ménage; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. Grand'rue 1, au 1er étage. 4404

On demande, pour 4 petits enfants, une

bonne

expérimentée. — Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Offres sous H 2357 M à Haasenstein & Vogler, Montreux.

On demande un bon domestique-vigneron qui sache travailler seul. Bon gage.
A la même adresse, à vendre un beau et bon chien courant, âgé de 5 ans. S'adresser à M. Gretillat, à Peseux. 4247

EMPLOIS DIVERS

On demande une assujettie repasseuse et une apprentie blanchisseuse. S'informer du n° 4160 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

Une fille

actuellement dans une charcuterie, au courant du service et de la comptabilité, cherche à changer sa place. Offres sous chiffres Wc 2072 Z à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Jeune homme ou jeune fille

de 15 à 18 ans pourrait entrer dans une maison de fabrication de la ville. Occupations diverses. Occasion de s'initier aux travaux de bureau, petite rétribution dès l'entrée. S'informer du n° 4410c au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande
un voyageur à la commission
qui aurait à visiter le canton de Neuchâtel, et serait en relations avec épiciers et hôtels. S'adresser à Ch. Favarger-Möry, rue Pourtalès 10, Neuchâtel. 4409c

AVIS DIVERS

CONCOURS

Le Comité de la Société de Consommation de Corcelles, Cormondrèche et Peseux met au concours les travaux et fournitures suivants, faisant partie du nouvel aménagement et agrandissement de son magasin de détail de et à Corcelles, savoir: **Maçonnerie, cimentages, pierre de taille (roc et pierre jaune), menuiserie, plâtrerie et peinture.**
Les plans et cahier des charges peuvent être consultés au bureau de **M. Henri-E. Chable, architecte, à Colombier,** le matin, de 8 h. à midi.
Les soumissions, sous pli cacheté et portant la suscription « Soumission », devront être envoyées à **M. Th. Colin, gérant de la Société, à Corcelles,** jusqu'au 3 mai prochain, à 6 h. du soir. 4417

Demande de pension

Un jeune homme, parlant passablement le français, cherche, pour se perfectionner à fond dans cette langue et dans la comptabilité, pension pour plusieurs mois, de préférence dans la région de Neuchâtel. Indication du prix de pension est exigée. — Ecrire sous chiffres H 4445c N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Boucherie-restaurant E. Hämmerly
on prendrait quelques pensionnaires. 4441c

On cherche, pour un jeune homme de 16 ans,

PENSION

dans une bonne et petite famille, pour le 1er juin. Ecrire sous chiffres H 4439 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On cherche

dans une famille à Zurich, deux garçons ou jeunes filles aimant aller à l'école. Prix modéré. Vie de famille.
Pour renseignements, s'adresser chez Mme Spillmann, St-Jacobstrasse 6, **Zurich III.** Hc 2105 Z

Dans un petit pensionnat, on aimerait prendre en

ÉCHANGE

une jeune fille de Neuchâtel ou des environs, et désirant apprendre la langue allemande. S'adresser au pensionnat Moser-Marti, à Herzogenbuchsee. 4423c

On désire emprunter
15,000 francs à 3 ¾
sur un immeuble assuré plus du double. Ecrire sous n° 4424c au bureau Haasenstein & Vogler.

Convalescents

trouveraient bon accueil dans la

PENSION ALPENBLICK

(G. Burger), nouvellement construite, à Thoune. Situation magnifique, bains froids et chauds dans la maison; à chaque heure, du lait frais de vaches garanties saines, vaccinées contre tuberculose. — Bonne cuisine bourgeoise.

Prix modérés. H 1630 Y

LEÇONS D'ANGLAIS
et d'allemand

Miss Priestnall recommencera ses cours dès lundi 2 mai. — S'adresser, par écrit, Place Purry 9. 4334

---

103 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

JEAN CANADA

PAR

RAOUL DE NAVERY

— Vous me rendrez ma fille, n'est-ce pas? reprit Amy David. Dites que vous me la rendrez! Voyez, je suis à genoux, je pleure, je vous demande justice et pitié!

— Pitié! pauvre femme! pauvre mère, ne le voyez-vous pas, elle déborde de nos cœurs, elle jaillit de nos yeux, mais justice! quand nous sera-t-il permis de vous rendre justice?

— Demain, si vous le voulez, dit un jeune homme en s'avançant hors du groupe au milieu duquel il se tenait caché. Il nous reste des mousquets et nous saurons fabriquer de la poudre si l'argent nous manque pour en acheter. Le sang des héros et les larmes des faibles crient vengeance. Tout à l'heure j'ai frémi en revoyant parmi nous le père Flavien portant les traces de son glorieux martyre. Si nous ne voyons plus flotter sur ses épaules la longue chevelure blanche, c'est que les Hurons l'ont scalpée, les Hurons soudoyés par l'Angleterre. Ce trophée sanglant, cette relique vénérable orne le wigwam d'un Indien, et l'Anglais paie pour cette chevelure comme il donne une prime pour les panthères tuées. Qui nous empêche de nous révolter contre un joug trop lourd? Nous n'avons rien promis, et les serments faits à nos pères sont trahis tous les jours. Levons-nous contre l'oppresseur qui nous a pris comme une marchandise dont on trafique. Le père Flavien ne nous prêchera pas la révolte, il craindrait que nos représailles cachassent une vengeance du traitement cruel qu'il a subi, mais cette femme souffre et pleure! On scalpe nos prêtres, on ravit les jeunes filles catholiques pour les enfermer dans de prétendues maisons de travail dont on espère qu'elles sortiront flétries! Oui! oui! pitié pour Lucie et pour sa mère, mais vengeance et mort aux Anglais!

— Mort aux Anglais! répétèrent vingt voix.

Le Cœur-Percé s'approcha lentement.

— Les Visages pâles nous aiment, dit-il, et je vais redire aux Visages pâles ce que j'ai vu dans les huttes de mes frères. Les nouveaux maîtres les oppriment et les torturent; tandis que le grand Ononthio les traitait en enfants et les honorait comme des guerriers, les ravageurs du « Vieux Pays » leur volent leurs territoires de chasse et déchaînent contre eux les peuplades ennemies. On a torturé la Robe Noire, on massacre chaque jour les fidèles Indiens; la paix avait été jurée tant que couleraient les rivières, tant que brilleraient les astres du ciel, mais au mépris des serments la hache a été déterrée... Je viens de la hutte du conseil, je rapporte ici les vœux des jeunes hommes et les paroles des vieillards; l'Anglais a trahi les Indiens, l'Indien lancera la flèche et le tomahawk. J'ai dit, et mes paroles ont été entendues par des hommes.

Le Cœur-Percé demeura debout, tournant un calme et fier regard autour de lui, afin de juger de l'impression produite par son discours. L'exclamation gutturale poussée par les Indiens assis à quelque distance lui prouva qu'il venait de trouver un écho dans les âmes viriles.

— Vous avez bien parlé, dit en s'approchant de Cœur-Percé un jeune Canadien vêtu d'une blouse de chasse, et dont la beauté mâle, l'allure dégagée attiraient forcément la sympathie. Nous avons patienté, nous avons plié sous le joug; sous peine de devenir lâches, nous avons à prendre notre revanche. Je suis du vieux pays, et mon père fut un des premiers qui partit de Saint-Malo pour réaliser au Canada une fortune rapide. Cette richesse convoitée, il la conquit, mes aïeux possédèrent des terres et vécurent dans une opulence dont la spoliation les dépouilla. Je suis resté orphelin, car mon père tomba glorieusement à Carillon et ma mère ne survécut pas à sa perte. J'ai dû à l'amitié d'un vieil ami des miens de ne point grandir dans l'ignorance, et ne pouvant tout de suite devenir soldat, je me suis fait chasseur. Mais j'aspire avec toute la jeunesse canadienne à reprendre le fusil pour reconquérir ce territoire qui fut le nôtre. Chaque jour aggrave notre situation et redouble l'insolence des Anglais... S'il s'agissait de reprendre Québec, peut-être m'objecteriez-vous que la situation de la ville est trop forte et que nous nous ferons inutilement tuer sous ses murailles; mais Montréal n'est pas si bien défendu qu'il ne puisse tomber dans nos mains si nous risquons un coup hardi. Une première victoire attirera autour de nous ceux qui prennent parti pour les heureux. Les fils de ceux qui se battirent en héros dans les plaines d'Abraham ne demandent qu'à venger leurs pères. Vous avez longtemps essayé d'arrêter le mouvement irrésistible qui nous pousse, Jean Canada, je ne crois pas possible que vous vous placiez entre nous et l'Anglais. Vous avez entendu le père Flavien, cette mère au désespoir, vous connaissez l'opinion de nos amis les Indiens, donnez un signal et avant un mois tout ce que le Canada compte d'hommes en état de porter les armes sera groupé autour de vous.

Un murmure approbateur accueillit les paroles de Georges Malo, et plusieurs jeunes gens vinrent lui serrer la main.

Ce fut au tour d'un vieillard indien de prendre part à la discussion.

Il touchait à l'extrême vieillesse; des cheveux blancs inondaient ses épaules. Il portait au-dessus de ses guêtres de peau couvertes de lanières de daim, croisées avec goût, une courte tunique de bison couverte de dessins bizarres, et ornée d'une frange de chevelures racontant de nombreux et sinistres exploits.

Au moment où il s'avança, les jeunes Indiens se levèrent en signe de respect.

— J'ai vu cent neiges, dit le vieillard d'une voix faible; je me suis battu pour la France, et j'ai souffert dans mon cœur quand on enterra la hache... Relevez-la au soleil rouge de la guerre... Mes fils qui sont des anciens de la tribu des Castors retrouveront le feu de la jeunesse quand il s'agira de se battre, et les enfants de mes petits-enfants lanceront la flèche d'une main hardie.

Les Sagamores m'ont envoyé pour dire au maître de la Grande-Hutte: Le tomahawk a soif! Toi que les Indiens vénèrent, et que le Grand Esprit inspire, tu comprendras nos prières, et nous diras de nous lever comme une troupe de guerriers.

— Chêne-à-la-Mousse-blanche, répondit Jean Canada, en adoptant le langage

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de Lettres.

Ecole professionnelle de jeunes filles
A NEUCHATEL

Ouverture de deux nouveaux cours de **REPASSAGE lundi 2 mai prochain.** Le cours inférieur aura une durée de deux mois, à raison de deux après midi par semaine, et le cours supérieur (chemise d'homme) sera également de deux mois, mais d'une demi-journée seulement par semaine.

Les demandes d'admission doivent être adressées chaque jour, de 11 heures à midi, au nouveau Collège des Terreaux, salle nº 6, où Mme Légeret, directrice de l'Ecole, donnera tous les renseignements nécessaires. 4348

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Jeudi 28 avril, à 8 heures du soir

CONFÉRENCE MISSIONNAIRE

avec projections

de M. H. JUNOD

AU PROFIT DE LA VENTE DES MISSIONS

On peut se procurer des billets à l'avance au prix de **1 fr.**, soit chez M. Bauler, soit au local de la vente, les 27 et 28 avril. 4201

BRASSERIE DU COMMERCE

Faubourg de l'Hôpital 11 4231

Grande salle indépendante pour Sociétés et familles

Consommations de premier choix. **Vve AMIET.**

L'Evangélisation de l'Italie
par l'Eglise vaudoise

CONFÉRENCE

donnée par **M. PONS,** pasteur à Gênes, **mardi 26 avril,** à 8 h. du soir, au **TEMPLE DU BAS.** 4384

Une demoiselle française

désirerait échanger des leçons de conversation avec une demoiselle allemande. — S'adresser chez M. Isely, prof., avenue du 1er Mars 20, 2me étage. 4444c

TIR FÉDÉRAL

Rue du Seyon

Les habitants de la rue du Seyon ayant logement, magasin ou bureau sur cette rue, sont avisés que quelques membres désignés par le Comité des décors du quartier, auront l'honneur de passer ces premiers jours à domicile, pour faire appel à la bonne volonté des habitants pour la décoration de cette rue. 4418

AVIS

J'ai l'avantage d'aviser le public de **Colombier** et environs, ainsi que messieurs les voyageurs, que je reprends

l'Hôtel de l'Etoile

tenu précédemment par M. Auguste Jacot.

Je m'efforcerai, par de bonnes consommations, ainsi que par un service soigné et des prix modérés, de mériter la confiance que je sollicite.

Je me recommande tout spécialement pour les **repas de noce,** ainsi qu'aux sociétés pour banquets.

Chevaux et voitures à louer.

TÉLÉPHONE

Consommations de premier choix.

4432 **E. PERRIN,** propriétaire.

MALADIES DES YEUX

Le Dr **VERREY,** médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à **Neuchâtel,** 3, **rue de la Treille, tous les mercredis,** de 2 heures à 4 heures. (H. 2225 L.)

CONCOURS

La **Société de construction de Colombier** ouvre un concours pour la construction à forfait d'une maison d'habitation. Les plans et cahier des charges sont à la disposition de MM. les entrepreneurs, chez le gérant, C. Gauchat, à Colombier, jusqu'au 1er mai. 4434

imagé des Indiens, je sais ce que souffrent les Abenaquis, et moi un homme j'en ai pleuré.

— Il ne faut plus de larmes, répliqua le vieillard, mais de la poudre et du sang! Regarde autour de toi, tous les chefs sont peints des couleurs de la guerre... Si tu leur refuses tes conseils ils marcheront sans guide et se feront tuer sans résultat. Que le grand Visage-Pâle ami des Indiens prenne parti pour eux dans la guerre nouvelle, qu'il leur aide à reconquérir leurs territoires de chasse, à retourner là où furent ensevelis les ossements de leurs pères, et dont ils furent chassés par l'Anglais.

— Je viens de Québec, ajouta un homme d'un âge mûr, la révolte est dans toutes les âmes. Georges Malo avait raison en vous disant qu'une victoire serait plus facilement remportée à Montréal, mais ce premier succès de nos armes produira l'effet d'une traînée de poudre, et tandis que les libérateurs accourront mettre le siège devant Québec et s'empareront de la ville du côté qui permit l'audacieuse escalade de Wolfe, tous les Français et les Canadiens seront contre la garnison afin d'ouvrir à *leurs amis* les portes de la ville. Nous sommes cinquante ici, ce soir; quand vous le voudrez, nous serons cinquante mille.

(*A suivre.*)

TEMPLE DU BAS

Mercredi 27 avril 1898
à 8 1/4 h. du soir

CONCERT

public et gratuit

offert par la Société de chant

L'ORPHÉON

avec le bienveillant concours de

Mlle **Clara FALCY,** soprano, et de MM. **F. ŒHL,** baryton, et **A. QUINCHE,** organiste. 4438

Pension soignée, avec ou sans chambres, chez Mme Graber, rue Pourtalès 2, au 2me étage. 2169

Brasserie de la Promenade
PAUL MULCHI

Ce soir, à 8 heures

Grande Soirée de Gala

donnée par M. le professeur

PAVESI

surnommé le

Prince de la prestidigitation

ENTRÉE LIBRE 4304

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

VENTE
EN FAVEUR DES
MISSIONS

La vente en faveur des missions, annoncée déjà précédemment, aura lieu le jeudi 28 avril, dans la grande salle du bâtiment des Conférences, et s'ouvrira à 10 heures précises.

Cette vente se recommande tout spécialement à une époque où les diverses sociétés missionnaires ont tant de peine, avec leurs ressources actuelles, à suffire aux besoins de plus en plus nombreux qui se manifestent dans leurs champs d'activité. Nous prions nos amis de s'en souvenir, nous comptons sur leur bonne volonté, elle ne nous a jamais fait défaut, et nous espérons, si possible, dépasser encore le beau résultat obtenu l'année passée. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Si les besoins augmentent, la charité doit aussi se multiplier.

Dès le 27, à deux heures de l'après-midi, nos amis pourront visiter la vente, à la condition toutefois de débourser les 50 centimes de rigueur, et on leur offrira du thé. Le lendemain, dès 10 1/2 heures, ils trouveront des glaces et des petits patés, et à 1 heure du café.

Les dons pourront encore être remis au local de la vente le mercredi, dès 9 heures du matin. 4386

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE
des
MISSIONS

La commission générale se réunira D. V., **le mercredi 4 mai,** à 2 1/2 heures, dans la salle moyenne des Conférences, à Neuchâtel.

L'assemblée générale aura lieu le même jour, à 8 heures du soir, dans la Grande Salle.

Les personnes qui auraient encore des dons à remettre sont priées de les faire parvenir à M. Charles de Coulon, caissier, jusqu'au 30 avril. 3778

BOUCHERIE SOCIALE

MARDI 3 MAI 1898
à 8 h. du soir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Actionnaires

HOTEL-DE-VILLE (salle du tribunal)

ORDRE DU JOUR:

1. Discussion et adoption des nouveaux statuts.
2. Nomination de nouveaux membres des Comités de Direction et de surveillance.
3. Propositions individuelles. 4315

TIR FÉDÉRAL

DÉCORATION DES RUES

Pour discuter cette question, les habitants du faubourg des Sablons, faubourg de la gare, de la route de la Côte (partie à l'Est du Chemin des Pavés), des chemins du Petit Catéchisme, de la petite et la grande Cassarde, de l'Hermitage, de la rue du Pertuis-du-Sec, des chemins du Rocher et des Fahys, sont priés de se rencontrer mercredi 27 courant, à 8 1/2 heures du soir, au collège des Sablons, salle nº 4. 4437

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages

Emile Eugène Zumstein, conducteur au J. S., Bernois, et Geneviève-Emma Croci-Torti, repasseuse, Tessinoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Charles-Adam *Hofmann*, tailleur d'habits, Prussien, et Alice Moret, journalière, Vaudoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Jean-Baptiste Ducaire, marchand de légumes, Français, et Bertha Schurch, marchande de légumes, Bernoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

James-Henri Guinchard, photo-graveur, Neuchâtelois, et Emma-Adèle David, Neuchâtelois, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Jean-Frédéric Léopold Jacottet, pasteur, Neuchâtelois, domicilié à Savagnier, et Jeanne-Adèle-Emilie Borel, Neuchâteloise, domiciliée à la Chaux-de-Fonds.

Mariages célébrés.

22. Fritz-Benjamin Amiet, boulanger, et Laure-Ida Meyer, les deux à Neuchâtel.

23. Charles-Louis Bourquin, manœuvre, et Henriette Bouverot, horlogère, les deux à Neuchâtel.

25. Christian Von Niederhäusern, commis-négociant, et Marie-Louise Godel, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.

Naissances.

21. Marguerite-Alice, à Emile-Jacob Gygi, emboîteur, et à Alice née Leuba.

21. Claude, à François-Albert de Montmollin, banquier, et à Agnès née de Montmollin.

23. Thérèse-Adrienne, à Ernest Strittmatter, avocat, et à Eugénie-Léonie-Ernestine-Freda née Warnery.

23. Max-Esaïe, à Henri Vuille, menuisier, et à Milca-Rachel née Meylan.

24. Hélène, à Victor Jeanneret, manœuvre, et à Henriette-Elise-Adèle née Jaques.

24. Blanche-Elisabeth, à Adolphe Wyssmann, négociant, et à Ida-Julia née Christen.

24. Anna, à Josué Guarisco, manœuvre, et à Francesca née Rigamonti.

24. Blanche-Hélène, à Jules-Edouard Frieden, marbrier, et à Marguerite-Rosina née Laubscher.

24. Maurice-René, à Paul-Ernest Dardel, secrétaire à la Chancellerie d'Etat, et à Marie-Rosa née Suter.

Décès.

22. Jules Junod, cordonnier, veuf de Louise-Elise Jeanmonod née Ruchat, Neuchâtelois, né le 23 janvier 1839.

24. Sarkis Bodourian, coiffeur, Arménien, né en 1866.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

La base des opérations des Etats Unis sera la très importante île de Key-West. C'est la sentinelle avancée de plusieurs centaines d'îles et îlots qui, se détachant des rives et des lagunes de Miami, font le cercle autour de la pointe méridionale de la Floride. Toutes ces îles, outre une dénomination spéciale, portent le nom générique de *Key*, signifiant en indien île. Key-West (île de l'Ouest) est distante de quelques heures de la Floride. Un excellent service de paquebots-poste américain la rattache à Tampa (20 heures), à Miami (14 heures) et à la Havane en sept heures seulement.

Les paquebots en arrivant à Tampa (Floride occidentale) et à Miami (Floride orientale) trouvent des trains tout prêts pour New York *viâ* Savannah, Washington, Baltimore et Philadelphie, avec un voyage de 50 heures en moyenne.

Comme toutes les îles situées autour du grand banc de Bahama, Key-West a une forme irrégulière et est entrecoupée de lagunes. La ville s'élève à l'ouest de l'île; elle possède environ 20,000 habitants et huit rues belles, longues et droites, traversées par des rues moins importantes. La ville est entourée de boulevards avec d'importantes fortifications. Key-West, dans ces dernières années, est devenue la plus formidable station navale des Etats-Unis; elle contient de vastes casernes et des magasins militaires bien approvisionnés.

L'île est fréquentée par les touristes américains des Etats du Nord, qui vont y chercher le doux climat des tropiques. Il y a beaucoup d'arbres et des fleurs tropicales de toutes espèces caressées continuellement par la brise qui vient de l'Atlantique. La proximité du Gulf Stream rend le climat de l'île constant et délicieux.

Le port est riche en points de mouillage sûrs et bien défendus. On y voit constamment alignés de nombreux navires anglais et américains. Key-West peut considérer sa grandeur commerciale et militaire comme assurée. On l'appelle aux Etats-Unis la Malte américaine.

— On mande de Key-West au *Daily Mail* que le consul anglais à la Havane a été prévenu que la ville serait bombardée.

Une dépêche de la Havane dit que le maréchal Blanco a laissé partir un navire américain qui se trouvait dans le port.

— On mande de New-York au *Times* que le ministre de la guerre voudrait envoyer des troupes à Cuba sans attendre la mobilisation des volontaires. Le général Miles pense qu'il serait dangereux d'envoyer moins de 50,000 hommes.

— Le croiseur *Detroit* est arrivé à Key-West, remorquant le steamer espagnol *Catalina* qu'il a capturé.

— Le consul des Etats Unis à Saint-Thomas télégraphie que le croiseur espagnol *Alfonso XII* avec 800 hommes est arrivé à Saint-Thomas et continue sur la Havane.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Canal de la mer Noire. — Il est question d'un immense canal que le gouvernement russe projette de faire entre la mer Baltique et la mer Noire. Après de longues études préparatoires, le tracé définitif vient d'être adopté ces jours ci et la construction du canal sera, dit-on, commencée le mois prochain. Voici, au sujet de ce canal, quelques renseignements qu'un de nos confrères assure tenir de source certaine. Le projet comporte la canalisation, sur une très grande partie de leur parcours, des fleuves la Duna et le Dnieper. L'itinéraire choisi est le suivant: Riga, sur la Baltique, point de départ, Dwinsk, Borisof et Kief, puis jusqu'à Kherson sur la mer Noire, par Pereyeslav, Zerkassk, Bobrinetz, Yekaterinoslav, Alexandrovsk et Meshki. La profondeur du canal sera de 8 m. 20; sa largeur, de 33 mètres, au fond, atteindra 64 mètres à la surface. Son développement total — près de 2000 kilomètres — en fera un des plus grands canaux qui aient jamais été construits.

Les mormons. — Il est beaucoup question des tentatives de propagande des mormons en Europe et même en Suisse, où ils semblent déployer un zèle exceptionnel. On dirait qu'au moment même où elle perd son ancienne position privilégiée, la secte des saints des derniers jours fasse un effort suprême pour regagner le terrain perdu. Le trait caractéristique de cette nouvelle période dans laquelle elle entre paraît être de jeter son filet et de créer des communautés partout, au lieu de drainer le monde pour amener de nouveaux convertis dans l'Utah, encore qu'elle ne néglige pas absolument ce dernier but.

Le *Presbyterian*, organe protestant de la Caroline du Nord, dit qu'il y a actuellement cinquante missionnaires mormons de plus que de pasteurs presbytériens et qu'il est possible qu'à une date prochaine on compte plus de mormons que de presbytériens dans la Caroline du Nord.

L'*Indépendant*, autre journal protestant publié à New-York, a ouvert une large enquête sur l'état de l'Eglise mormonne; il l'accuse de jeter un défi aux lois établies, de violer les condition mises à l'entrée de l'Utah comme membre de l'union, en continuant secrètement la polygamie, et il invite les autorités à agir pour supprimer une pratique criminelle et absolument odieuse à la population américaine.

NOUVELLES SUISSES

Fédération ouvrière. — Le comité central de la fédération ouvrière suisse, réuni dimanche à Zurich, a décidé d'adresser au Conseil fédéral une pétition demandant à cette autorité de prendre des mesures énergiques contre les abus qui règnent dans certaines fabriques du canton du Tessin, en ce qui concerne le travail des enfants. La pétition exprimera l'attente que la loi fédérale sur les fabriques soit enfin appliquée dans le canton du Tessin comme dans tous les autres cantons de la Suisse.

Le rapport sur les mouvements pour les salaires et sur les grèves a été présenté.

La discussion qui a suivi a porté sur la question de savoir si le secrétariat doit aborder l'élaboration de l'assurance contre le chômage ou la question des syndicats obligatoires, et s'il doit procéder dans l'étude de cette question d'une façon populaire ou d'une façon scientifique. Le secrétariat ouvrier a été chargé de prendre une décision à ce sujet.

M. Greulich a proposé que le comité d'organisation du congrès pour la protection ouvrière continue à demeurer constitué, avec sa composition actuelle.

Il a été décidé de demander au Conseil fédéral d'augmenter le crédit pour le secrétariat ouvrier, en le portant de 25,000 à 30,000 fr., pour permettre la création d'un poste d'adjoint au secrétariat pour le Tessin.

Les propositions de M. Greulich au sujet du comité d'organisation du congrès pour la protection ouvrière a été adopté.

Le compte du secrétariat ouvrier pour 1887, lequel se maintient d'ailleurs dans les limites des crédits accordés par la Confédération, a été approuvé.

Lucerne a été désigné comme siège du congrès ouvrier de 1899 et la liste des tractanda a été arrêtée comme suit: bureaux de placement; assurance contre le chômage; droit d'association; révision de la loi sur les fabriques; coopération au mouvement en faveur des syndicats.

Le comité fédéral s'est déclaré d'accord avec la pétition à adresser par le comité de direction et le secrétariat ouvrier.

La décision au sujet du chômage du samedi après midi a été réservée, ainsi que la proposition en faveur de la protection du personnel des restaurants des express internationaux.

ZURICH. — Les élections municipales de Zurich ont eu lieu dimanche.

Sont élus dans le 3me arrondissement: 11 socialistes, parmi lesquels Robert Seidel, 16 démocrates, 4 radicaux; les socialistes gagnent trois sièges. Sont élus dans le 4me arrondissement: 4 socialistes, 4 radicaux et 5 démocrates; les socialistes gagnent deux sièges. Dans le 2me arrondissement les représentants actuels, soit 5 radicaux et 1 démocrate, ont été confirmés.

BERNE. — L'assemblée électorale du Haut-Vallon (Saint-Imier) a désigné comme députés-candidats au Grand Conseil les députés actuels, en remplaçant M. Marchand, notaire à Renan, décédé, par M. Vuilleumier, fabricant d'horlogerie à Renan, et M. Joret, à Saint-Imier, démissionnaire, par M. Rothacher, architecte.

OBWALD. — La Landsgemeinde d'Unterwald-le-Haut a confirmé les conseillers d'Etat sortants, von Moos et Reinhard. M. Ettlin, qui déclinait une réélection, a été remplacé par M. Kuchler, avocat. M. Wirz, député aux Etats a été nommé landammann, et M. Omlin, vice-président du Conseil d'Etat. M. von Moos a été réélu directeur des finances.

NIDWALD. — La Landsgemeinde a réélu, en corps, le Conseil d'Etat d'Unterwald-le-Bas, M. Wyrsch a été élu landammann, et M. Businger, vice-président du Conseil d'Etat. M. Wyrsch a été réélu député aux Etats.

APPENZELL (Rh.-Ext.) — La Landsgemeinde, réunie à Trogen, a été très fréquentée. Elle a élu conseiller d'Etat, en remplacement de M. Sonderegger, conseiller national, démissionnaire, M. Eisenhut Schæfer, membre du Grand Conseil, à Gais. M. Lutz, conseiller d'Etat, à Lutzenberg, a été élu landamman.

GENÈVE. — Un cultivateur de Confignon, M. Babel, surprit, dans la nuit de jeudi à vendredi, deux individus en train de crocheter la porte d'entrée de sa maison, tandis qu'un troisième cambrioleur s'attaquait à la porte de la cave. Il les mit en fuite en criant: « Au voleur! » M. Babel et sa famille firent ensuite le tour de la maison pour s'assurer qu'ils n'avaient plus rien à redouter et rentrèrent chez eux. Quelques instants plus tard, ils entendirent des coups frappés contre un volet. Ce sont nos voleurs qui reviennent, pensèrent nos habitants; le fils Babel saisit son fusil chargé à grenaille, ouvrit précipitamment la porte et tira à bout portant sur un homme qui se trouvait devant lui, tout au plus à un mètre de distance. Le gendarme Gavairon, qui était à quelques pas de là, accourut en criant: « Ne tirez pas, ce sont les gendarmes ». Mais il était trop tard; la charge de grenaille tirée à si faible distance avait fait balle; le blessé avait le cou traversé de part en part; c'était un sous-brigadier de gendarmerie du nom de Blanc, âgé de 34 ans et père de deux enfants en bas âge.

Son état est grave, mais les médecins espèrent le sauver. Quant au fils Babel, qui est consterné de sa fatale méprise, il a été écroué à Saint-Antoine.

CANTON DE NEUCHATEL

GRAND CONSEIL

Séance du 25 avril.

Présidence de M. Pettavel, président.

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès verbal est lu et adopté.

M. Comtesse, chef du département de l'intérieur, fait au nom du Conseil d'Etat une communication sur le programme et le budget des fêtes du Cinquantenaire de la République. Il caractérise en termes élevés la signification et la portée de ces fêtes, qui doivent être celles de tous, chaque citoyen neuchâtelois pouvant aujourd'hui célébrer la grande date de 1848, dont les conséquences sont le patrimoine de tous les citoyens et non de certains groupes seulement.

Le programme s'étend sur deux journées, le dimanche 10 et le lundi 11 juillet 1898. On sait que le dimanche sera la fête des communes et celle de la jeunesse et que lundi aura lieu l'inauguration à Neuchâtel du monument de la République, la représentation de *Neuchâtel suisse*, la pièce historique de M. Philippe Godet, et un banquet aux invités et aux autorités.

(*Voir suite en 4me page*)

N'est pas bonne ménagère qui veut. Pour cela bien des qualités sont requises, et toutes les mères de famille ne les possèdent pas. Il y a toutefois un moyen de suppléer à celles de ces qualités qui font défaut et de devenir excellente ménagère, sans en avoir toutes les aptitudes. Ce moyen consiste simplement à suivre l'exemple des ménagères dignes de ce nom, qui, toutes sans exceptions, adoptent, comme une des ressources essentielles de leur pratique culinaire, le célèbre Extrait de viande Liebig. Que d'obligations n'ont-elles pas au Liebig, soit pour la confection rapide d'un bouillon exquis, soit pour rendre des sauces et tous les mets, en général, parfaitement appétissants et savoureux! Si l'on ajoute à cela l'économie réelle que ce produit permet de réaliser, il semblera étrange que précisément les mères de famille qui ne sont pas ménagères-nées ne s'empressent pas toutes de le devenir d'un seul coup en se servant du Liebig.

Le budget s'établit comme suit :

Recettes : Souscription populaire et allocations des communes, 92,000 fr. ; subvention fédérale, 65,000 fr. ; produit des représentations de la pièce historique, 70,000 fr. Total, 227,000 fr.

Dépenses : Monument de la République, 125,000 fr. ; indemnités aux jurés et frais d'aménagement de ce monument, 30,000 fr. ; fêtes du Cinquantenaire, 30,000 fr. ; frais de la pièce historique, 126,000 fr. ; imprévu, 10,000 fr. Total, 321,000 fr.

Il y aurait un découvert d'environ 100,000 fr., qu'on espère voir réduit par une augmentation de la subvention fédérale et dont le surplus pourrait être couvert au moyen de l'excédent de l'exercice 1897 — proposition que fait le Conseil d'Etat.

* * *

Le Conseil d'Etat propose de prendre acte de l'arrêté du Conseil général de Neuchâtel où cette commune déclare réserver le terrain au Sud du jardin Desor, pour le céder gratuitement à l'Etat si celui-ci l'employait d'ici à trente ans en vue de développer ses établissements d'instruction supérieure.

Le Conseil d'Etat demande un crédit de 2,900 fr. pour compléter l'ameublement de la salle du Grand Conseil (au lieu de 118 il y aura 122 députés). — Ce crédit est voté d'urgence.

* * *

Le Grand Conseil aborde la discussion des comptes et de la gestion de 1897.

La commission présente les deux postulats suivants : Le Conseil d'Etat est invité :

1° A étudier la participation de l'Etat au paiement des indemnités allouées aux délégués communaux pour l'exécution de la loi sur la protection des apprentis.

2° A étudier la revision de la loi sur le commerce de la viande, du 10 décembre 1850, et à nantir le Grand Conseil d'un projet de loi avec rapport à l'appui.

Ces deux postulats sont adoptés. Au sujet du second, M. Comtesse pense qu'il faudrait abroger la loi de 1850 et la remplacer par des dispositions réglementaires, soit abandonner cette matière à la compétence du Conseil d'Etat.

Le Conseil approuve les comptes de 1897 et en donne décharge au Conseil d'Etat.

Les propositions du Conseil d'Etat concernant l'affectation du boni de 1897, au montant de 256,247 fr. 40, sont adoptées, avec cette modification que 81,000 francs serviront à couvrir une part de l'excédent de dépenses des fêtes du Cinquantenaire (ces 81,000 fr. devaient être affectés au paiement de la forêt Pourtalès acquise par l'Etat).

Il approuve également, sans discussion, la gestion du Conseil d'Etat pour le même exercice.

* * *

Le Conseil alloue au syndicat des propriétaires intéressés au drainage du territoire communal de Fontaines une subvention de 35 % du coût total de ces travaux, mais qui ne pourra dépasser 61,950 fr.

Il alloue une subvention d'égale proportion pour le drainage du territoire d'Engollon. La subvention ne pourra dépasser 43,050 fr.

Il donne acte au rapporteur de la commission législative, M. Eug. Borel, du dépôt du texte du projet du code rural avec un projet de loi additionnelle au code civil.

Séance levée à 4 heures.

Deux postulats. — Il est question dans notre compte-rendu de la séance d'hier du Grand Conseil de deux postulats présentés par la commission des comptes et de la gestion. Voici comment ils sont motivés.

En ce qui concerne la loi sur les apprentissages :

« Dans le but de procurer à la loi sur les apprentissages sa plus complète application, votre commission s'est demandé s'il n'y aurait pas opportunité, en même temps que justice, de la part de l'Etat, à prendre à sa charge dans une mesure à déterminer, la moitié, par exemple, des frais relatifs à l'exécution de la loi sur les apprentissages, et en particulier la surveillance des apprentis : l'Etat serait ainsi mieux armé pour obtenir de la part des communes toute l'activité désirable dans ce domaine, là, bien entendu, où il serait constaté qu'elle fait défaut ; nous en faisons l'objet d'un postulat. »

En ce qui concerne le commerce de la viande :

« La loi sur le commerce de la viande porte la date du 10 décembre 1850, elle ne répond plus aux besoins actuels, elle est devenue absolument insuffisante ; ensuite de cette absence de prescriptions bien définies, le contrôle des viandes destinées à l'alimentation est trop peu sérieux, on ne se fait même pas du tout ; il arrive parfois que telle viande reconnue malsaine et refusée à l'estampillage est acceptée dans une autre localité et vendue comme viande de première qualité ; il résulte de la situation actuelle un danger sérieux pour la santé publique, et nous croyons qu'il y a lieu de s'occuper sans tarder de cette question qui formera l'objet de notre second postulat. »

Engollon. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Charles-Auguste Weibel, chef de section à Engollon, en remplacement du citoyen Alexandre-Henri Besson, décédé.

Val-de-Ruz. — Voici la composition des listes telles qu'elles ont été élaborées par les partis politiques du collège électoral du Val-de-Ruz, et déposées à la Préfecture, en vue des élections au Grand Conseil. Deux listes sont en présence :

Liste radicale. — Candidats députés : MM. Robert Comtesse et Frédéric Soguel, conseillers d'Etat, à Neuchâtel ; Fritz Girard, ancien député, à Saint-Martin ; Antoine Tinembart, ancien député, à Dombresson ; Henri Calame, ancien député, à Cernier ; Henri Maumary, ancien député, aux Geneveys-sur-Coffrane. — Candidats suppléants : MM. Abraham Soguel, notaire, à Cernier ; L.-S. Calame, ancien député, à Coffrane ; Auguste Bueche, agriculteur, à Fontainemelon.

Liste libérale. — Candidats députés : MM. Paul Robert, ancien député, à Fontainemelon ; Ernest Guyot, ancien député, à Boudevilliers ; Alfred Nicole, ancien député, à Dombresson. — Candidat suppléant : M. Paul Aubert, agriculteur, à Savagnier.

Boudry. — On nous informe que dimanche, à 6 h. du soir, un gamin voyant un bicycliste passer à l'Ile lança un échalas dans une des roues de la machine. Plusieurs des rayons sautèrent et le bicycliste fut jeté à terre. Un passant le releva évanoui et une épaule luxée. Il faut espérer que le gamin coupable recevra une punition exemplaire.

CHRONIQUE LOCALE

Tir fédéral de 1898. — Séance du comité d'organisation du 25 avril 1898. Présidence de M. R. Comtesse. Il résulte d'une communication du président que la compagnie directrice des chemins de fer suisses a répondu aux démarches faites auprès d'elle, en vue d'obtenir des conditions favorables pour les personnes se rendant au tir fédéral de Neuchâtel, comme suit :

1. La durée du billet ordinaire aller et retour, sera portée à 17 jours, soit du 14 juillet au 30 juillet, pour toute personne venant au tir.

2. Les sociétés et groupes de tireurs comptant 16 personnes au moins auront droit à des billets collectifs aller et retour valables 17 jours.

3. Il sera délivré aux tireurs voyageant isolément et justifiant de leur qualité de membres de la Société suisse des carabiniers des billets simple course valables pour le retour et d'une durée de 4 jours.

4. Les corps de musique engagés comme musiques de fête, ainsi que ceux accompagnant des sociétés de tir et munis d'une carte de légitimation, auront droit à des billets simple course, demi taxe, valables pour l'aller et le retour.

Sur la proposition de M. Jules Hirschy, le comité ratifie une convention passée avec MM. Ch. Petitpierre & fils, à Neuchâtel, représentants de la maison Hamberger, à Interlaken, pour un feu d'artifice qui sera tiré le soir du jour officiel au sud du pénitencier.

M. Bourquin annonce que les membres du comité de tir, les cibarres, les secrétaires de tir, les sonneurs seront assurés auprès de la Société suisse des carabiniers.

Le comité sanctionne des règlements concernant les musiques de service, les cibarres, les secrétaires dans les bureaux, les secrétaires aux cibles et le colportage.

Le programme des concerts à la cantine est adopté.

Prochaine séance lundi 9 mai.

Grand Conseil. — Voici, d'après le *Neuchâtelois*, la liste des candidats radicaux : MM. Jean Berthoud, Eugène Borel, Alfred Bourquin, Robert Comtesse, Nelson Convert, Georges Guillaume, Henri Hœfliger, Alfred Jeanhenry, Emile Lambelet, David Perret, Fritz de Rutté, Conrad Schneiter, Edouard Steiner, Ernest Strittmatter et Henri Wittwer.

— Nous apprenons que M. Samuel de Perregaux remplacera M. Alph. Wavre dans la liste des candidats libéraux.

Commission scolaire. — Dans sa séance du 22 courant, la Commission scolaire a nommé, ensuite d'un examen de concours, Mlles Hélène Latour et Juliette Tissot, institutrices des deux classes enfantines de l'Ecluse, en remplacement de Mmes Ganguillet et Schwendinger, appelées à diriger, au collège des Sablons, deux nouvelles classes frœbeliennes, qui y seront installées après les vacances d'été.

Horaire d'été 1898. — Les principales innovations de l'horaire d'été sont, en ce qui concerne notre région, les suivantes :

Exécution d'un nouveau train omnibus Bienne-Lausanne-Neuchâtel avec départs : de Bienne 8 h. 30 minutes environ, de Neuchâtel 10 h. 10 et de Lausanne vers 3 heures, et arrivées : à Lausanne entre midi et 1 h., et à Neuchâtel à 5 h. 15 environ.

L'adjonction d'une voiture de voyageurs au train de marchandises qui part de Neuchâtel pour Bienne après 6 heures du soir, si ce train n'est pas déplacé.

L'exécution d'un train spécial Verrières-Neuchâtel en cas de retard du train 221.

Sinistres évités. — Nous lisons dans la *Suisse libérale* qu'un commencement d'incendie allumé par des gamins s'est déclaré samedi dans les galetas du Stand du Mail. Il a été promptement éteint par les ouvriers travaillant à proximité.

Samedi à 1 heure, un feu de cheminée s'est déclaré dans la maison de la boucherie H., rue du Trésor. Grâce aux ramoneurs, il a été promptement éteint.

Notariat. — Le Conseil d'Etat a conféré le brevet de notaire au citoyen Max Reutter, Dr en droit et avocat, à Neuchâtel.

Retrouvés. — Deux jeunes écoliers de notre ville, âgés de 11 et 12 ans, qui avaient pris la clef des champs, ont été retrouvés dans le canton de Soleure, dit l'*Express*.

En quittant le toit paternel ils se sont dirigés sur Bienne et ont passé la première nuit de leur voyage au Landeron d'où ils sont repartis le lendemain matin pour traverser les villes de Bienne et Soleure ; c'est en deçà de cette ville qu'ils ont été atteints par la police qui était à leurs trousses.

Ils ont été réintégrés samedi matin dans leurs classes respectives.

La rage et les chiens. — On nous écrit : Quoique je ne sois pas le moins du monde intéressé à la vente des muselières métalliques ou en cuir, il me paraît que dans l'intérêt général du public l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 courant ne devrait jamais être révoqué, et qu'une loi exigeant le musellement des chiens pendant toute l'année devrait exister depuis longtemps, comme c'est le cas déjà pour l'Allemagne et ailleurs.

En effet, n'est-il pas inouï que de nos jours on soit exposé à sortir de chez soi en bonne santé, et à y entrer quelques instant après, couvert de morsures d'un chien enragé ou non ?

On me répliquera sans doute que c'est une cruauté pour les chiens de les museler, que les cas comme celui que je signale plus haut sont extrêmement rares, que des milliers de malades acclament le nom de Pasteur comme celui du libérateur providentiel de la plus affolante des agonies, que l'institut de la rue Dutot à Paris est devenu comme la terre promise, la Mecque bienheureuse où vont chercher la guérison tous ceux que désespèrent les menaces inexorables de la rage.

Tout en étant le premier à reconnaître combien Pasteur a fait pour atténuer et guérir cette terrible maladie, et en le considérant comme un des plus grands bienfaiteurs dont s'honore l'humanité, puisque la plupart des personnes soignées sortent guéries de son hôpital, il faut cependant constater qu'il y en a encore un certain nombre qui ne s'en tirent pas, et qui meurent après d'effroyables souffrances, et après avoir quelquefois mordu parents ou amis.

A mesure que la population augmente, les possesseurs de chiens sont plus nombreux, de là le danger d'être mordu, plus grand, il suffit d'ouvrir les journaux pour s'en persuader. Aussi il me semble qu'il est un moyen unique, je dirai presque radical d'éviter ces trop fréquents accidents, c'est la muselière ; et puisqu'il est reconnu que la rage ne naît jamais spontanément et que le chien ne devient enragé que s'il a été mordu ou léché par un autre de ses congénères atteint de la rage au moment où la blessure a été faite, pourquoi ne pas empêcher ces morsures en forçant les propriétaires de chiens à tenir leurs bêtes *toujours muselées*, au moins sur la voie publique, le remède me paraît on ne peut plus simple. Quand il arrive un accident de chemin de fer, que ne fait-on pas pour que pareil fait ne se renouvelle pas ; eh bien ! pour l'intéressante espèce canine, pour le meilleur ami de l'homme, dans son intérêt même, une loi s'impose, et quoique propriétaire d'un chien qui fait tous ses efforts pour enlever sa muselière toutes les fois que je la lui mets, j'en verrais avec plaisir la promulgation, et je suis persuadé que le plus grand nombre des amateurs de bicyclettes seront d'accord avec moi, car pour ceux qui ont fait des voyages un peu importants en bécane, il y en a bien peu qui ne portent des marques de morsures de chiens. Quand ils seront muselés, on bécane avec une sécurité beaucoup plus grande.

A. J.

Dons reçus en faveur des Grecs victimes de la guerre.

Z., 3 fr. — L. D. P., 20 fr. — Anonyme, 2 fr. — Dito, 4 fr. — Dito, 2 fr. — Total à ce jour : 499 fr. 50.

CHOSES ET AUTRES

Dettes publiques. — Entre 1887 et 1897, le capital de la dette publique négociable des 21 Etats de l'Europe s'est élevé de 109,356 millions de francs à 122,257 millions, soit une augmentation décennale de 12,901 millions de francs.

Les pays dont la dette a le plus augmenté sont : l'Allemagne, 5,780 millions de francs ; la Russie, 2,961 millions ; l'Italie, 2,004 millions ; l'Autriche-Hongrie, 1,683 millions ; le Portugal, 856 millions, et la Roumanie, 482 millions. La France arrive huitième avec 263 millions. L'Angleterre est le seul pays dont la dette publique négociable ait diminué : 2,450 millions de francs en dix années, soit un amortissement annuel de 245 millions.

Les six nations les plus endettées en 1897 sont : la France, 26,126 millions de francs, soit 678 fr. par habitant ; la Russie, 16,276 millions, soit 157 fr. par habitant ; l'Angleterre, 16,019 millions, soit 402 fr. par habitant ; l'Allemagne, 15,752 millions, soit 301 fr. par habitant ; l'Autriche-Hongrie, 13,971 millions, soit 321 fr. par habitant, et l'Italie, 12,935 millions, soit 413 fr. par habitant.

Chose curieuse, le capital des dettes publiques négociables des pays de la triple alliance s'élève à 42,658 millions de francs, et celles de la France et de la Russie réunies à 42,399 millions.

LIBRAIRIE

Paris tout entier. — Paris, ville de tous les rêves et de toutes les féeries, capitale des arts et des lettres, palais du luxe, atelier du travail, Paris avec ses gloires, Paris avec ses trésors, Paris tout entier s'offre aujourd'hui à vous, pour 3 fr. 75, dans un volume de 1560 pages, qui vient de paraître sous le titre de : « Paris-Hachette ! »

Cette publication unique, miracle de typographie et de bon marché, est illustrée de 800 portraits, de 125 vues d'édifices, de 67 plans et graphiques, de 27 statistiques pittoresques, en tout plus de 1000 gravures, qui font passer sous les yeux du lecteur, comme en un merveilleux cinématographe, tout le Paris de 1898.

Dans ce livre rédigé par les collaborateurs de « l'Almanach Hachette », le cerveau, le cœur et le ventre de la grande capitale, tous les organes les plus délicats, les plus simples et les plus puissants, tous les rouages de ce corps énorme sont démontés, expliqués, décrits, classés, étiquetés. C'est le Dictionnaire de Paris, le miroir de Paris, le vrai guide du Parisien et de l'étranger, le livre le plus substantiel, le plus important, le plus utile sur Paris.

Tous les renseignements qu'on y trouve répondent à des questions d'utilité pratique touchant les professions, les carrières, les industries (le temps d'apprentissage, les frais d'étude, etc.) ; et il n'est pas jusqu'aux 100,000 adresses que donne « Paris Hachette », qui ne soient une source précieuse d'informations pour ceux qui vivent loin de Paris.

Toutes les industries, tous les métiers sont expliqués par de courtes et substantielles notices, de manière à renseigner exactement tous ceux qui ne peuvent faire eux-mêmes leur enquête.

Avant d'arriver à Paris, tout provincial et tout étranger devra consulter le « Paris-Hachette » (8,000 articles), s'il veut économiser son temps et son argent.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 25 avril.

Le Grand Conseil a abordé la discussion du projet de la participation de l'Etat à la création d'une fabrique de sucre dans le Seeland.

Le Conseil d'Etat propose, d'accord avec la commission d'économie publique, de fixer la participation à 150,000 francs, sous forme de prise d'actions. Cette participation pourra être élevée à 200,000 francs par le Grand Conseil, sous diverses réserves.

Le Conseil a décidé sans opposition d'entrer en matière sur le projet concernant la participation de l'Etat à la création d'une fabrique de sucre à Aarberg.

Bienne, 25 avril.

Hier après midi, M. Stampfli, menuisier à laLändte, pêchait dans la Thièle non loin des bains publics. Il remarqua soudain le corps d'un enfant amené par le courant dans la direction de son canot. Il le retira de l'eau et vit avec consternation que c'était son propre enfant, âgé de quatre ans. Les tentatives faites immédiatement par les personnes présentes et bientôt par un médecin appelé furent impuissantes pour rappeler le pauvre petit à la vie. On suppose qu'il est tombé du pont du chemin de fer dans la Suze.

Rome, 25 avril.

La Chambre a validé l'élection de M. Crispi. Celui-ci a prêté le serment.

— La *Gazette officielle* publie la déclaration de neutralité de l'Italie dans la guerre hispano-américaine.

Londres, 25 avril.

On mande de New-York au *Times* qu'une partie de l'escadre américaine, commandée par le capitaine Sampson, bloquerait St-Juan-de Porto-Rico, et que l'escadre volante serait réservée pour combattre la flotte espagnole du Cap Vert.

Londres, 25 avril.

Une dépêche de la Havane au *Daily Chronicle* annonce que les premières conséquences du blocus de Cuba se font déjà sentir à Cuba. Le prix des vivres a déjà augmenté. Si le blocus continue, les Espagnols seront forcés de chercher à le rompre, ce qui amènera une bataille navale. Les forces espagnoles dans l'île ont été considérablement exagérées ; en réalité, il n'y a pas plus de 15,000 hommes capables de tenir campagne.

Key-West, 25 avril.

Le fort Morro a canonné de nouveau dimanche matin la flotte américaine sans résultat. Le croiseur *Wilmington* a capturé une petite goëlette espagnole.

Biloxi, 25 avril.

On télégraphie de Biloxi (Mississipi) que le bateau américain *Winona* a capturé le vapeur espagnol *Saturno*.

La Havane, 25 avril.

La ville présente son aspect habituel. Le vapeur *Herrero* venant de Sagua a pu forcer le blocus et est entré dans le port.

Washington, 25 avril.

M. Sherman, ministre des affaires étrangères, a démissionné. On croit que M. Day, sous-secrétaire d'Etat, acceptera sa succession.

Key-West, 25 avril.

Le *Cincinnati* est parti avec un croiseur, quatre canonnières et deux torpilleurs pour établir le blocus des ports de Matanzas, de Marien et de Cardenas, sur la côte nord de Cuba.

Madrid, 25 avril.

Contrairement aux nouvelles de source américaine, les forts de la Havane n'ont pas tiré sur l'escadre américaine, car celle-ci ne s'est jamais trouvée à portée de canon.

Madrid, 25 avril.

Une dépêche de Washington à *l'Imparcial* dit qu'un grand nombre de miliciens de la Caroline du Sud refusent de quitter cet Etat.

New-York, 25 avril.

Le *World* reproduit le bruit suivant lequel M. Alger, ministre de la guerre, et M. Long, ministre de la marine, auraient donné leur démission et que le cabinet serait divisé. La cause de cette division serait l'intention prêtée à M. Mac Kinley de poursuivre la guerre d'une manière pacifique et d'exécuter les résolutions du congrès en évitant autant que possible les actes de guerre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Zurich, 26 avril.

On connaît maintenant le résultat des élections municipales dans le 1er et le 5me arrondissement de Zurich.

Dans le 1er, il y a 27 radicaux et libéraux, 6 démocrates et 2 socialistes élus ; dans le 5me sont élus 15 radicaux, 12 démocrates et 4 socialistes, parmi lesquels le professeur Ehrismann.

Hong-Kong, 26 avril.

Les derniers vaisseaux américains qui se trouvaient dans le port ont été invités à partir.

Le commodore et le consul américains ont protesté, les Etats Unis n'ayant pas encore notifié diplomatiquement la déclaration de guerre.

Ottowa, 26 avril.

Le Canada a proclamé officiellement sa neutralité.

Saint-Vincent, 26 avril.

L'escadre espagnole est toujours au Cap-Vert. Le bruit court qu'elle partira aujourd'hui.

Monsieur et Madame Paul Daiber font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

ALFRED,

que Dieu a rappelé à Lui, le 25 avril, à l'âge d'un an.

Montmirail, le 25 avril 1898.

L'enterrement aura lieu mercredi 27 avril, à 1 ½ heure.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4449

Monsieur et Madame Emile Perrenoud-Ding, à Boudry, Madame et Monsieur Alphonse Thiébaud et leur fils, au Pré-Punel, Madame veuve de Henri Perrenoud et ses enfants, aux Ponts, Madame et Monsieur Philippe Ducommun et leurs enfants, à la Prise ; Monsieur et Madame Charles Ding et leurs enfants, Monsieur et Madame Joseph Ding et leurs enfants, à Estavayer, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Marie PERRENOUD,

leur bien-aimée fille, nièce et cousine, décédée après une pénible maladie, à l'âge de 20 ans, munie des saints Sacrements.

Boudry, le 24 avril 1898.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 courant, à 1 h. après-midi. 4435

Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

AVIS TARDIFS

Il a été perdu, depuis le Mail en ville, une enveloppe au nom de Joseph Kaufmann, Fleurier, contenant divers devis. Prière à la personne qui peut l'avoir trouvée de la renvoyer par la poste. 4454

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 18 au 23 avril 1898

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Wittwer, Edouard	40	30
Imhof, Jean	36	32
Lambelet, Ami	35	31
Lemp, vacherie des Fahys	40	32
Schmidt, Guillaume	40	33
Winkler, Fritz	40	33
Schwaar, Numa	40	31
Haussener, Marie	37	30
Hostettler, Gottlieb	32	32
Baumberger, Louise	39	31
Chollet, Paul	37	33
Maurer, Paul	34	33
Tanner, Fritz	38	33
Bærtschi, Fritz	36	33
Perrenoud, Alfred	36	31
Flury, Joseph	39	31
Hämmerli, Gottlieb	37	34
Prysi-Beauverd	35	32

Art. 9 du Règlement : Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de **quinze francs.**

Direction de Police.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie